



LA DEGLOBALISATION : LES BÉNÉFICIAIRES D'UN RETOURNEMENT DU COMMERCE MONDIAL



La crise Covid-19 va accélérer la tendance à la démondialisation. De plus en plus de signes indiquent que les perturbations de la chaîne d'approvisionnement, dues aux mesures de confinement, ont conduit les gouvernements et les entreprises du monde entier à reconsidérer leurs modèles de production.

NOS RECOMMANDATIONS

Remaniement des chaînes d'approvisionnement mondiales, des nouveaux pôles de production se créent :

Taïwan et la Corée du Sud pour les composants/produits liés aux technologies amont, l'Asie du Sud pour les biens de consommation bas de gamme.

Bénéficiaires aux Etats-Unis et en Europe :

Les industries à forte valeur ajoutée, un large éventail de fournisseurs de services et l'éducation.

Incertitude politique/géopolitique :

Protection avec des actifs refuges (comme l'or, le JPY et des opportunités tactiques longues en USD).

PRINCIPAUX RISQUES

La tendance à la mondialisation s'accroît à nouveau comme suit :

- un accord commercial global entre les États-Unis et la Chine est conclu ;
- les tensions commerciales mondiales s'atténuent de manière significative ;
- les innovations perturbatrices dans les technologies numériques augmentent considérablement les flux commerciaux transfrontaliers ;

L'extension des mesures de confinement et une deuxième vague de l'épidémie conduisent à une récession mondiale plus profonde et prolongée en 2020. Les investisseurs restent averses au risque, ce qui nuit à la performance des actions, tandis que les actifs refuges devraient bien se comporter.



La pandémie accélère un remaniement des chaînes d'approvisionnement mondiales

La pandémie COVID-19 a mis en lumière les risques massifs d'arrêts soudains des économies et de perturbations de l'approvisionnement. Elle met également en évidence la dépendance des entreprises mondiales à l'égard de l'industrie manufacturière chinoise.

En conséquence, certains gouvernements ont commencé à encourager le « re-shoring » du processus de production :

- Le Japon a annoncé qu'il allait allouer 2,2 milliards d'USD de son plan de relance record de 993 milliards d'USD pour aider ses fabricants à délocaliser leur production hors de Chine et dans leur pays ou en Asie du Sud-Est.
- L'administration Trump envisage de payer les frais de déplacement des fabricants américains qui quittent la Chine.
- Un commissaire au commerce de l'UE a récemment commenté que le bloc chercherait à réduire ses dépendances commerciales et à assurer l'autonomie stratégique de l'UE.

De nouveaux pôles de production

Après la crise, il pourrait y avoir plus de pression sociale pour relancer localement certains domaines stratégiques et assurer l'autosuffisance (fournitures médicales ou dispositifs liés à la santé par exemple). Les entreprises manufacturières devraient également mettre davantage l'accent sur la diversification de la base de production ainsi que sur la numérisation et l'automatisation industrielles.

Nous prévoyons que la redistribution des chaînes d'approvisionnement profitera aux pays d'Asie du Sud pour les produits de consommation bas de gamme, ainsi qu'à Taïwan et à la Corée du Sud pour les composants/produits sophistiqués liés aux technologies.

Aux Etats-Unis et en Europe, la tendance au rapatriement des capacités de production s'accélère. Sa naissance résulte d'une combinaison d'innovations technologiques (permettant des chaînes d'approvisionnement plus courtes) et de hausses des salaires dans les pays émergents. Les grands gagnants sont les industries à forte valeur ajoutée. Maintenant, le souhait de réduire la dépendance et de s'attaquer aux inégalités est renforcé. Les investissements dans l'éducation devraient être augmentés et la démondialisation est également favorisée par la part croissante des services dans le PIB mondial.

En résumé, les principaux bénéficiaires de la démondialisation dans les économies développées sont les industries à plus forte valeur ajoutée, un large éventail de prestataires de services et l'éducation.

Nous restons positifs à l'égard des actions sud-coréennes et avons relevé notre opinion sur les actions taïwanaises de neutre à positive début mai. Les valorisations des deux marchés sont devenues plus attractives après les corrections.

Le marché taïwanais, très orienté sur le secteur technologique, sera bénéficiaire de sa politique de « retour à la maison » et de la demande des fabricants mondiaux de mises à niveau technologiques dans un contexte de mégatendance des technologies disruptives telles que la 5G, l'Internet des Objets et l'Intelligence Artificielle. Il existe déjà de plus en plus de signes d'un cycle d'investissements domestiques.

En outre, après avoir annoncé une taxe beaucoup plus faible pour les nouvelles entreprises manufacturières qui se délocalisent en Inde en septembre de l'année dernière, le gouvernement indien aurait contacté plus de 1 000 entreprises américaines (en donnant la priorité aux fournisseurs d'équipements médicaux, aux unités de transformation des produits alimentaires, aux fabricants de textiles, de cuir et de pièces automobiles) en avril, offrant des incitations aux fabricants qui cherchent à quitter la Chine. Bien que le pays souffre actuellement du lock-down, la politique volontariste de stimulation de son secteur manufacturier est un facteur positif pour soutenir l'économie à moyen terme.

Faire face à l'incertitude politique/géopolitique

La tendance à l'accélération de la démondialisation pourrait créer une incertitude politique/géopolitique persistante. Il y a eu des réactions de plus en plus vives à l'échelle mondiale contre la Chine en raison de sa mauvaise gestion supposée de l'épidémie COVID-19 dans les premiers jours. L'administration Trump a publiquement attribué à la Chine différents degrés de responsabilité dans la pandémie et a menacé de nouveaux tarifs.

Nous recommandons aux investisseurs de protéger leurs portefeuilles avec certains actifs refuges tels que l'or, le yen japonais et/ou certaines positions tactiques longues sur le dollar lorsque les opportunités se présentent.



THEME 01 - les titres de haute qualité p.4

Il faut aujourd'hui privilégier des entreprises sélectionnées sur base de critères de rentabilité élevée, d'endettement limité, de faible variabilité des profits et de réserves de liquidités importantes.



THEME 02 - les solutions défensives p.5

La tendance est à la recherche de rendements alternatifs, via des obligations d'entreprise de bonne qualité, des fonds alternatifs et des produits structurés.



THEME 03 - la déglobalisation p.7

Les tendances protectionnistes et le constat de dépendance liés aux chaînes d'approvisionnement laissent présager une stabilisation et même un recul à terme du commerce international. Cette « déglobalisation » devrait offrir des opportunités pour certaines sociétés voire pour certains pays. Les producteurs de biens et services substitués aux importations sont dès lors bien positionnés pour profiter de cette tendance. Il en va de même pour certains pays émergents concurrents de la Chine.



THEME 04 - la digitalisation et les innovations technologiques p.9

Cette tendance est avec celle de la Santé une des plus marquées : la 5G et de l'Intelligence Artificielle vont bénéficier des besoins accrus en communication et data générés par la crise.



THEME 05 - innovation dans la santé p.11

Ce secteur connaît une croissance plus rapide que le reste de l'économie. Grâce à la digitalisation, à l'analyse et à la gestion de bases de données, à l'intelligence artificielle, la façon de soigner va évoluer considérablement à tous les niveaux et générer une vague d'investissements publics.

L'ensemble des thèmes proposés en début d'année restent attractifs mais ne seront pas détaillés dans ce document. En revanche un point sur leurs performances depuis janvier est disponible à la fin de ce document.

NOTRE ÉQUIPE DE STRATÉGISTES

France

Florent BRONES
Chief Investment Officer

Asie

Prashant BHAYANI
Chief Investment Officer, Asia
Grace TAM
Chief Investment Advisor Asia

Belgique

Philippe GIJSELS
Chief Investment Advisor
Xavier TIMMERMANS
Senior Investment Strategy, PRB
Alain GERARD
Senior Investment Advisor, Equities
Pol TANSENS
Head of Real Estate Strategy

Luxembourg

Guy ERTZ
Chief Investment Advisor
Edouard DESBONNETS
Investment Advisor, Fixed Income

Suisse

Roger KELLER
Chief Investment Officer



@BNPP_Wealth



bnp-paribas-wealth-management



Elite Entrepreneurs



wealthmanagement.bnpparibas/fr

Voice of Wealth

AVERTISSEMENT

Le présent document marketing est communiqué par le Métier Wealth Management de BNP Paribas, Société Anonyme française au capital de 2,499,597,122 Euros, Siège Social 16 bd des Italiens 75009 Paris – France, immatriculée au RCS Paris sous le numéro 662 042 449, agréée en France en tant que banque auprès de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de résolution (ACPR) et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). En tant que document marketing, il n'a pas été produit conformément aux contraintes réglementaires visant à assurer l'indépendance de la recherche en investissement et n'est pas soumis à l'interdiction de transaction préalable à sa diffusion. Il n'a pas été soumis à l'AMF ou à une autre autorité de marché. Ce document est confidentiel et destiné uniquement à une utilisation par BNP Paribas SA, BNP Paribas Wealth Management SA et les sociétés de leur groupe (« BNP Paribas ») et les personnes à qui ce document est délivré. Il ne peut pas être distribué, publié, reproduit ou révélé par leurs destinataires à d'autres personnes ou faire l'objet de référence dans un autre document sans le consentement préalable de BNP Paribas. Ce document est fourni uniquement à titre d'information et ne constitue en aucun cas une offre ou une sollicitation dans un Etat ou une juridiction dans lequel une telle offre ou sollicitation n'est pas autorisée, ou auprès de personnes envers lesquelles une telle offre, sollicitation ou vente, est illégale. Il n'est pas, et ne doit en aucune circonstance être considéré comme un prospectus. Bien que les informations fournies aient été obtenues de sources publiques ou non publiques pouvant être considérées comme fiables, et bien que toutes les précautions raisonnables aient été prises pour préparer ce document, BNP Paribas n'atteste et ne garantit explicitement ou implicitement ni son exactitude ni son exhaustivité et n'accepte aucune responsabilité en cas d'inexactitude, d'erreur ou omission. BNP Paribas n'atteste pas et ne garantit aucun succès prévu ou attendu, profit, retour, performance, effet, conséquence ou bénéfice (que ce soit d'un point de vue juridique, réglementaire, fiscal, financier, comptable ou autre) quelque soit le produit ou l'investissement. Les investisseurs ne doivent pas accorder une confiance excessive à l'égard des informations historiques théoriques se rapportant aux performances

historiques théoriques, Ce document peut faire référence à des performances historiques ; les performances passées ne présagent pas des performances futures. L'information contenue dans ce document a été rédigée sans prendre en considération votre situation personnelle et notamment votre situation financière, votre profil de risque et vos objectifs d'investissement. Avant d'investir dans un produit, l'investisseur doit comprendre entièrement les risques, notamment tout risque de marché lié à l'émetteur, les mérites financiers et l'adéquation de ces produits et consulter ses propres conseillers juridiques, fiscaux, financiers et comptables avant de prendre une décision d'investissement. Tout investisseur doit entièrement comprendre les caractéristiques de la transaction et, en absence de disposition contraire, être financièrement capable de supporter la perte de son investissement et vouloir accepter un tel risque. L'investisseur doit se rappeler que la valeur d'un investissement ainsi que les revenus qui en découlent peuvent varier à la baisse comme à la hausse et que les performances passées ne sauraient préfigurer les performances futures. Tout investissement dans un produit décrit est soumis à la lecture préalable et à la compréhension de la documentation constitutive du produit, en particulier celle qui décrit en détail les droits et devoirs des investisseurs ainsi que les risques inhérents à un investissement dans ce produit. En absence de disposition écrite contraire, BNP Paribas n'agit pas comme conseiller financier de l'investisseur pour ses transactions. Les informations, opinions ou estimations figurant dans ce document reflètent le jugement de leur auteur au jour de sa rédaction ; elles ne doivent ni être considérées comme faisant autorité ni être substituées par quiconque à l'exercice de son propre jugement, et sont susceptibles de modifications sans préavis. Ni BNP Paribas ni toute entité du Groupe BNP Paribas ne pourra être tenue pour responsable des conséquences pouvant résulter de l'utilisation des informations, opinions ou estimations contenues dans le présent document. En tant que distributeur des produits présentés dans ce document, BNP Paribas peut recevoir des commissions de distribution sur lesquelles vous pouvez obtenir de plus amples informations sur demande spécifique. BNP Paribas, ses employés ou administrateurs peuvent détenir des positions sur des produits ou être en relation avec leurs émetteurs. En recevant ce document, vous acceptez d'être lié par les limitations ci-dessus.